
Concours de Bordeaux – Vins d'Aquitaine : Prolongation des inscriptions jusqu'au 1^{er} février

***Les inscriptions au Concours de Bordeaux – Vins d'Aquitaine
sont prolongées jusqu'au 1^{er} février. Dernière ligne droite avant clôture définitive.***

> Qui peut s'inscrire ?

Tous les producteurs de vins d'Aquitaine peuvent concourir : les caves particulières, les caves coopératives, les négociants. Chaque candidat peut présenter ses vins des trois derniers millésimes, blancs, rouges, rosés, crémants, en vrac ou en bouteille. Un vin ayant obtenu une médaille ne pouvant pas faire l'objet d'une nouvelle inscription.

> Comment s'inscrire ?

Pour s'inscrire, rien de plus simple : il suffit de s'inscrire en ligne sur le site www.concours-de-bordeaux.com en téléchargeant le bulletin d'inscription ou de contacter la Chambre d'Agriculture de la Gironde au 05 56 35 51 88 / concours@gironde.chambagri.fr.

Les prélèvements des vins candidats sont programmés du 18 mars au 12 avril 2013 directement à la propriété.

> 57^{ème} édition

L'édition 2013 se déroulera le **samedi 18 mai**, au Palais des Congrès de Bordeaux.
Attention, aucune inscription ne sera prise en compte après le 1^{er} février.

Le Concours de Bordeaux – Vins d'Aquitaine est un événement organisé par la Chambre d'Agriculture de la Gironde, dans le cadre du Salon de l'Agriculture Aquitaine et de la Foire Internationale de Bordeaux.

Contact presse

Chambre d'Agriculture de la Gironde
Karen REYNE - Service Communication
Tél. 05 24 44 91 83 / 06 86 42 81 40
@ : k.reyne@gironde.chambagri.fr